



OFFICE LUXEMBOURGEOIS
D'ACCREDITATION ET DE
SURVEILLANCE

CERTIFICAT D'ACCREDITATION

N°. 1/016

En application des dispositions de la loi du 20 mai 2008 et du règlement grand-ducal du 28 décembre 2001, le Directeur de l'ILNAS, sur avis conforme du Comité d'accréditation, atteste que le laboratoire

Laboratoire Luxembourgeois de Contrôle Sanitaire
38, rue Hiehl
L-6131 Junglinster

possède, conformément aux critères de la norme ISO/CEI 17025 : 2005, la compétence pour effectuer les essais cités en annexe. La présente accréditation, valable jusqu'au **30 mars 2014**, est soumise à une surveillance annuelle.

Jean-Marie Reiff
Directeur ILNAS

Date d'émission : 30 mars 2009

Pour vérifier la validité du certificat d'accréditation veuillez consulter sous www.ilnas.public.lu

ILNAS

Institut Luxembourgeois de la Normalisation
de l'Accréditation, de la Sécurité et Qualité des
produits et services



OFFICE LUXEMBOURGEOIS
D'ACCREDITATION ET DE SURVEILLANCE

1004093